

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

75102

Objet

ACQUISITION DE CLASSES
VETUSTES DU PARC
DEPARTEMENTAL

DATE DE CONVOCATION

29 septembre 1975

DATE D'AFFICHAGE

29 septembre 1975

Nombre de conseillers
en exercice 26

Nombre de présents 21

Nombre de votants 23

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante quinze
le trois Octobre à 18 heures 30
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M de LIPKOWSKI.

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI, TÉTARD, DUFOUR, Melle FOUCHÉ
MM. BUCHET, BOUTET, BOUCHET, DOMEQ, TAP, BERLAND, LACHAUD,
BROTREAU, PAPEAU, DOIREAU, MONTRON, LARGETEAU, NAULIN, COLLE,
RIVIERE, BARRIERE; Mme FAVIERE .

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. M. BUJARD par M. BOUCHET
Me BARDE par Me DUFOUR

Absents : MM. Mme BIDEAU ,MM. DELAIR ,STIPAL,

M on sieur MONTRON a été élu Secrétaire.

Par lettre du 20 août 1975, M. le Préfet a fait connaître
que le Service des Domaines mettait en vente un certain nombre
de classes vétustes du Parc Départemental, dont un bâtiment de
deux classes n° 39 au prix de 5 000 FR (CINQ MILLE FRANCS)
implanté à ROYAN .

La Commune souhaite acquérir ce bâtiment aux conditions
proposées .

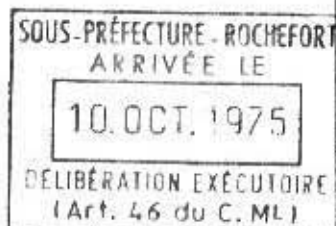
LE CONSEIL MUNICIPAL

VU l'avis de la Commission Municipale des Finances du
2 Octobre 1975

DECIDE :

- d'acquérir du Service des Domaines le bâtiment de deux classes
n° 39 du Parc Départemental, implanté à ROYAN, pour le prix de
5 000 FR (CINQ MILLE FRANCS)

/....



- d'imputer la dépense correspondante au Budget Supplémentaire, CHAPITRE 903
ARTICLE 2122 .

Fait et délibéré à ROYAN, les mêmes ,mois et an susdits
Ont signé au Registre MM. les Membres présents à la séance

Pour extrait conforme au Registre

Pour le Maire
Le Premier Adjoint,



Guy TETARD